



Chaque élève est une personne unique

PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Le Collège Épiscopal Saint-Étienne est un Établissement scolaire catholique, sous tutelle de l'Archevêque de Strasbourg, structuré autour de quatre pôles :

- ◆ un **cycle élémentaire** composé de
 - ◇ classes traditionnelles avec, du CP au CM2, une initiation à l'allemand,
 - ◇ classes franco-allemandes à enseignement paritaire allemand-français du CP au CM2,
- ◆ un **collège**, avec une section bilingue « français-allemand », en continuité du cycle élémentaire,
- ◆ un **lycée d'enseignement général**, associé à la *Doctrinae Christianae* et doté d'une section AbiBac,
- ◆ un **cycle de classes préparatoires économiques et commerciales**, fruit d'une collaboration entre les Établissements Catholiques du Bas-Rhin.

Soucieux des rythmes de vie des familles et des jeunes, il propose un accueil des élèves de 7h30 à 18h, des lieux de travail, de culture, de recueillement ou de détente et une restauration en self-service.

FINALITÉS DU PROJET : (cf. article 5 du *Statut de l'Enseignement Catholique*)

Ce projet s'adresse à tous les membres de la Communauté Éducative et les engage : les élèves et leurs parents, les enseignants, les personnels d'éducation, des services, de direction, les collaborateurs même occasionnels. Il définit les orientations spécifiques qui font l'originalité de l'Établissement, au service de l'épanouissement de chacun, de sa réussite solidaire avec tous les autres membres. C'est ainsi que la Communauté trouve son sens. A cet effet,

- ◆ il recherche et propose un cadre de cohérence dans l'action d'enseignement et d'éducation,
- ◆ il crée un cadre de références à la mise en œuvre des projets pédagogiques se développant au sein des classes,
- ◆ il veut permettre à chacun de se situer au sein de l'Établissement,
- ◆ il veut favoriser la communication entre les différents partenaires, motiver chacun d'eux et valoriser leur réussite,
- ◆ il assure l'expression des valeurs chrétiennes spécifiées dans le *projet éducatif*, valeurs qui fondent les finalités de l'action éducative menée au sein de l'Établissement.

1.- UN ENSEIGNEMENT DE QUALITÉ

et

UNE FORMATION HUMAINE ET SPIRITUELLE

Notre objectif est de :

- ⇒ **INSTRUIRE** : assurer un **enseignement** de qualité permettant à chaque élève, enfant ou jeune, d'acquérir les savoirs et les savoir-faire nécessaires afin que chacun à son niveau puisse vivre un parcours de réussite et trouver des réponses adaptées à ses ambitions et ses difficultés d'apprentissage.
- ⇒ **INSÉRER** : favoriser une **approche cohérente** des connaissances et savoir-faire à acquérir, notamment par l'**interdisciplinarité**, fertilisation croisée des disciplines, afin que l'acquisition des savoirs et méthodes produise du sens pour chaque jeune et développe une approche globale du monde.
- ⇒ **ÉDUIQUER** : assurer une **formation humaine et spirituelle** développant chez chaque élève les compétences pour se situer en société autant comme homme ou femme promouvant les valeurs de tolérance, de responsabilité, de respect de soi et d'autrui, d'honnêteté et de confiance que comme chrétien ou chrétienne engagé(e) dans une communauté.
- ⇒ **SE SITUER** : reconnaître la **valeur** de chaque discipline, de sa **complémentarité** avec les autres et de sa nécessité pour une formation de toute la personne, dans la diversité de ses dimensions : intellectuelle, spirituelle, affective, artistique, technologique, physique, sociale,...

Objectifs généraux et moyens :

- ◆ L'équipe de Direction et les équipes d'enseignants privilégient les projets et actions pédagogiques fondés sur l'**interdisciplinarité**, car ils permettent un enrichissement des compétences entre enseignants et une acquisition coordonnée des connaissances par les élèves.
- ◆ Les enseignants, tant d'une même matière que d'une même classe, avec l'appui de l'équipe de Direction, institutionnalisent - et assurent dans la continuité - des temps et des lieux d'**information**, de **communication** et de **concertation** entre eux, afin de
 - ◇ dépasser les logiques de cloisonnement par discipline,
 - ◇ coordonner les projets pédagogiques au sein d'une classe,
 - ◇ favoriser des échanges de compétences entre enseignants,
 - ◇ créer une dynamique de vision d'ensemble de l'action éducative au sein de la classe, du niveau de classes, du cycle et de l'Établissement.
- ◆ Les membres du **Conseil d'Établissement** donnent vie à cette instance en tant qu'organe de concertation sur les orientations éducatives et les actions pédagogiques. Ils y sont les porte-parole de l'ensemble de leurs collègues, auxquels ils rendent compte après chaque réunion.
- ◆ Des **structures** adaptées permettent aux élèves plus jeunes de contribuer à la vie de la Communauté. A tous niveaux, dans le souci de concertation nécessaire à l'œuvre commune et solidaire, parents et élèves délégués, formés à cet effet, participent habituellement aux **Conseils de classe**.
- ◆ La **formation continue** des enseignants est encouragée, car elle permet de s'enrichir solidairement en équipes, apporte une meilleure compétence didactique et pédagogique, gage de la qualité de leur enseignement et de la valeur de l'Établissement.

2.- L'OUVERTURE AUX AUTRES

⇒ *Encourager chacun - jeune ou adulte - à découvrir en tout autre l'image de Jésus-Christ et essayer de construire une communauté d'Église vivante.*

1) Objectifs généraux :

- ◆ Découvrir que chaque être est différent et que vivre ensemble nécessite des règles de vie sociale, notamment le respect d'autrui, la maîtrise de la vie affective et sexuelle et la tolérance,
- ◆ Apprendre à communiquer et vivre des relations sans avoir recours à la violence, par une démarche d'éducation à la paix et au développement,
- ◆ Former de jeunes citoyens de l'Europe et du Monde,
- ◆ Eduquer à la prise de responsabilités selon les compétences de chacun,
- ◆ Promouvoir une solidarité qui favorise l'épanouissement de tous,
- ◆ Apprendre dès aujourd'hui à changer de regard et de mentalité pour trouver sa place dans la société et reconnaître pleinement la valeur de la place d'autrui.

2) Moyens :

a) attention particulière aux langues vivantes étrangères, véhicules de culture et expériences de l'altérité

- ◆ dans le cycle élémentaire:
 - ◇ initiation à l'allemand dès le Cours Préparatoire,
 - ◇ classes franco-allemandes,
- ◆ au collège : section bilingue français-allemand, sections trilingues allemand-anglais, classe d'anglais (6^e), sections européennes d'*allemand* (6^e) et d'*anglais* (4^e), classe d'espagnol (3^e),
- ◆ au lycée : suivi des sections trilingues ; sections européennes *allemand*, *anglais* et *espagnol*, section **AbiBac**, apprentissage du chinois.
- ◆ à tous les niveaux, pour favoriser l'auto-évaluation des élèves et l'intégration de toutes les expériences vécues, avec des objectifs de compétences bien définis, application du Cadre Européen Commun de Référence (Portfolio Européen des Langues du Conseil de l'Europe).

b) jumelages, échanges, séjours culturels et linguistiques

- ◆ dans le cadre des partenariats de l'Établissement,
- ◆ pour se familiariser avec d'autres cultures et mentalités, apprendre la réciprocité de l'accueil,
- ◆ en vivant avec d'autres des expériences originales,
- ◆ dans le cadre de la vie de classe et d'une interdisciplinarité active.

c) voyages de découverte

- ◆ scientifique (géologie en TS),
- ◆ historique et humanitaire (ex. : Auschwitz et la Pologne, en 3^e),

- ◆ culturelle, artistique et religieuse (ex. : Florence, en 5^e et "Art et Sacré" en TES et Prépa).

d) expériences de vie communautaire

- ◆ voyage d'intégration des classes préparatoires,
- ◆ classes de nature (Primaire et Collège),
- ◆ projet « brevet-ski ».

e) option Langue et Culture Régionales, avec activités de découverte dans la région Alsace et l'espace rhénan.

f) espaces interdisciplinaires : B.C.D. et C.D.I.

- ◆ Espaces pédagogiques au service des enseignants et des élèves, facilitant le travail interdisciplinaire et transdisciplinaire.
- ◆ Lieux d'information, de recherche documentaire et d'apprentissages méthodologiques devant favoriser :
 - ◇ le développement de l'autonomie des élèves et leur formation personnelle,
 - ◇ les apprentissages sociaux, l'ouverture sur l'extérieur et l'adaptation au monde contemporain (TICE - Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement,...)

g) formation d'élèves délégués

- ◆ auprès de leurs camarades : apprendre la démocratie, la citoyenneté, la communication et le sens de la délégation,
- ◆ auprès des diverses instances : apprendre à participer à la vie de la Communauté et aux règles qu'elle se donne.

h) sensibilisation aux problèmes de notre société

- ◆ par une éducation affective et sexuelle fondée sur le respect de l'autre et la conscience de l'importance du don de la vie, en complément et soutien de l'éducation reçue en famille,
- ◆ par une prévention des conduites à risque,
- ◆ par une formation au refus de toute violence physique, verbale ou psychologique.

i) activités volontaires sociales et caritatives

- ◆ rencontres avec des jeunes handicapés physiques,
- ◆ accueil et scolarisation d'élèves handicapés,
- ◆ partage avec des personnes démunies et marginalisées, sensibilisation au Tiers-Monde,
- ◆ soutien scolaire,
- ◆ actions ponctuelles avec des services et mouvements d'Église.

j) gestion du Bureau des Élèves en classes préparatoires

- ◆ Gestion confiée aux élèves avec encouragement à l'initiative et à la conduite de projets (responsabilité de l'organisation du voyage d'intégration – actions particulières dans les domaines culturel ou social).

3.- SOUTIEN AU PROJET PERSONNEL DE CHAQUE ÉLÈVE

Chacun d'entre nous dispose de ressources qui permettent l'émergence d'un sens concret à sa vie : aimé de Dieu, il dispose de talents que sa liberté lui permet d'investir au sein d'une communauté. Éducateurs ou partenaires, notre action doit viser l'écllosion, le développement et l'accomplissement de ce projet. Il y va de la responsabilité de chacun de nous.

1) Objectifs généraux :

- ◆ Favoriser l'expression structurée, l'autonomie, la socialisation et la responsabilisation de chaque jeune,
 - ◇ en valorisant systématiquement ses compétences et ses initiatives en vue de réussir scolairement et humainement, afin de réussir sa vie,
 - ◇ en proposant une pédagogie de l'encouragement afin qu'il puisse vivre dans la confiance et donner le meilleur de lui-même,
 - ◇ en analysant les échecs pour les mettre au service d'un progrès.
- ◆ Être attentif à chaque jeune et le conseiller dans l'organisation de son travail afin qu'il acquière des méthodes qui l'aident à progresser. Avoir le souci permanent de l'**encouragement**.
- ◆ Favoriser un apprentissage du travail de groupe pour mieux se connaître, coopérer avec les autres, s'impliquer et s'entraider ; multiplier les occasions d'aide des aînés – ou des plus performants – aux plus jeunes – ou moins doués. Éduquer à un **partage** des connaissances.
- ◆ Détecter les aptitudes et en encourager l'épanouissement, qu'elles soient d'ordre intellectuel, spirituel, manuel, physique, relationnel, artistique, sportif, ...

- ◆ En lien avec les parents, favoriser une orientation scolaire qui corresponde aux choix et aux capacités de chacun et permette à chaque jeune de construire **son projet de vie**.
- ◆ Ouvrir à la vie professionnelle pour une meilleure approche des réalités économiques et sociales, sans écarter le regard critique.
- ◆ Soutenir les jeunes en recherche d'une vocation religieuse ou sacerdotale qui, fondées sur un véritable projet personnel, ne rencontrent pas le soutien social qu'elles méritent.

2) Moyens :

- ◆ des contacts et rencontres réguliers avec les parents,
- ◆ la participation individuelle d'élèves à certains Conseils de Classe,
- ◆ les heures de vie de classe,
- ◆ une **aide au travail personnalisé** et soutien entre élèves,
- ◆ une **orientation** organisée :
 - ◇ aide dès la 5^e à l'élaboration d'un Projet personnel, soutenu par le Service *Info-carrières*,
 - ◇ à tout moment, et systématiquement en 3^e, recours à la Psychologue d'éducation, afin de discerner des motivations, mettre en valeur ou en cohérence des centres d'intérêt, cerner des objectifs, etc.
 - ◇ informations auprès des parents bénévoles, conseillers du CIDEP (Centre d'Information et de Documentation sur les Études et les Professions),
 - ◇ rencontres avec des professionnels et participation aux forums des carrières, pour une découverte du monde du travail en vue des choix d'insertion professionnelle à venir,
 - ◇ conférences, vidéos, logiciels, CD-Rom, Internet,
 - ◇ stages en entreprise pour une approche progressive de l'environnement socioprofessionnel (4^e, 3^e, Prépa).
- ◆ des structures permettant aux jeunes de discuter de leurs difficultés avec des adultes compétents (ex. : le Conseil d'Éducation),
- ◆ la participation de l'Établissement au **CRES** (*Comité Rohan d'Environnement Social*).

4.- LA VIE SPIRITUELLE

Tout homme, toute femme est invité(e) à vivre une relation personnelle avec Dieu et une démarche communautaire en Église. Par son histoire et ses institutions, notre région en reconnaît l'importance. Le caractère d'Établissement catholique, Collège Épiscopal en Alsace, nous conduit à développer cette dimension de la vie humaine : lieu de vie, lieu d'éducation, cette composante est pour nous essentielle.

1) Objectifs généraux :

- ◆ Soutenir le respect explicite des personnes et de leurs convictions.
- ◆ Favoriser la compréhension, la sollicitude envers ceux et celles qui souffrent de situations difficiles.
- ◆ Faciliter l'expression ouverte de la Foi, sans prosélytisme ni pudeur excessive.
- ◆ Favoriser l'approfondissement de la Foi, la culture religieuse et la réflexion spirituelle.
- ◆ Développer les espaces de prière.

2) Moyens :

- ◆ La recherche de **l'harmonie entre la Foi et la Culture** : tous les enseignements sont susceptibles de déboucher sur la dimension spirituelle, qui leur donne sens ; au lieu d'enfermer la Foi dans le privé ou l'irrationnel.
- ◆ **Un enseignement religieux** qui permette à chacun de se situer par rapport à des valeurs et de donner un sens à sa vie.
- ◆ **L'accueil**, en début d'année, de tous les élèves à la Chapelle, dans le respect de l'appartenance confessionnelle et des convictions de chacun, afin de favoriser la reconnaissance des différences et l'engagement d'un dialogue fraternel.

- ◆ **L'œcuménisme** : se reconnaître chrétiens, tisser des liens pour se rapprocher ensemble de Jésus-Christ et des hommes de notre temps.
- ◆ **Le dialogue avec les autres religions** dans un esprit de respect mutuel, notamment au sein des classes.
- ◆ **Une aumônerie** : espace d'accueil et d'engagement en réponse aux attentes des jeunes, avec la participation d'adultes.
- ◆ **Des célébrations** adaptées aux différents niveaux et groupes de la Communauté Éducative.
- ◆ **Une préparation aux sacrements** qui rythment la vie de l'enfance et de l'adolescence : Première Communion en Cycle élémentaire, Profession de Foi en Collège, Confirmation au Lycée, ainsi que le sacrement de Réconciliation, éventuellement le Baptême.
- ◆ La constitution d'**une équipe d'animation spirituelle** soutenue par la prière et la méditation, au service des enfants, des jeunes et des adultes.

